

# La prise en charge de votre formation avec Qualiopi

## Qu'est ce que la certification Qualiopi ?

La certification Qualiopi atteste la qualité d'une formation. Elle est obligatoire pour les organismes de formation qui souhaitent bénéficier de financements publics dédiés à la formation professionnelle.

Il permet également à chaque Français.e de se former dans un but professionnel ou par ambition personnelle. La formation Qualiopi est financée par le CPF (Compte Personnel de Formation), qui est un dispositif de financement de formation professionnelle.

## Comment savoir si une formation est éligible au CPF ?

Pour qu'une formation soit éligible au CPF, il est nécessaire qu'elle prépare à une certification professionnelle (répertoriée au Répertoire National des Certifications Professionnelles ou au Répertoire Scientifique).

## Comment obtenir le financement de sa formation ?

Il est possible de faire financer votre formation par un OPCO (Opérateur Professionnel de Compétences). Deux conditions doivent être respectées pour y avoir accès :

- Avoir suffisamment de droits à la formation
- Sélectionner une entreprise certifiée Qualiopi

## Et à l'École des 4 Pattes, comment ça se passe ?

Dans notre centre, notre formation d'Éducateur Canin Comportementaliste est certifiée Qualiopi. Vous avez donc la possibilité d'obtenir des aides auprès des financeurs publics (sauf CPF). Pour bénéficier des aides, il faut :

- 1 - Établir un plan de formation précisant la durée, le coût, les objectifs et les modalités de la formation sélectionnée
- 2 - Nous contacter pour nous demander un devis détaillé de la formation
- 3- Constituer un dossier de financement et le déposer auprès de l'OPCO
- 4- Mettre en place la formation suite à l'accord de l'OPCO

Maintenant, vous pouvez profiter de notre formation d'Éducateur Canin !

